

GUIDE PRATIQUE

2021-2022

Édito

A l'heure où nous préparons la rentrée 2021 / 2022, l'envie de retrouver les élèves, d'apprendre et de partager avec eux est immense : depuis un an déjà, nous vivons une crise sanitaire qui nous a privés, en partie, de ces moments.

Tous, nous avons connu le désarroi et l'impatience face à cet arrêt, cette pause de notre monde culturel : pour le lien social qu'il fait naître, l'alchimie à laquelle il procède dans le partage de la connaissance, l'éveil à tout ce que l'humain offre de beau, nous avons collectivement appelé de nos vœux la réouverture de nos équipements culturels. Notre mobilisation a été totale, tant pour les élus que le monde éducatif.

Pendant cette période, les équipes pédagogiques se sont impliquées pour assurer la continuité de l'enseignement et poursuivre leur mission de service public. Avec le soutien des familles, qui ont elles aussi dû s'adapter à de nombreuses contraintes.

Nos équipes préparent aujourd'hui la rentrée 2021 / 2022 avec espoir, optimisme, et cette volonté toujours essentielle de partager leurs savoirs. Elles mettent tout en œuvre pour que ce futur rendez-vous soit une belle réussite. Très belle rentrée à toutes et tous.

Nicolas DARAGON

Président de Valence Romans Agglo
Maire de Valence

LE CONSERVATOIRE DE VALENCE ROMANS AGGLO

- 01 Présentation | p.4
- 02 Lieux d'enseignement | p.8
- 03 Autres lieux d'enseignement | p.11

L'ENSEIGNEMENT ET L'OFFRE PÉDAGOGIQUE

- 04 Les Classes à Horaires Aménagés Musique ou Danse (CHAM / CHAD) | p.12
- 05 Le cycle Éveil et découverte | p.14
- 06 L'enseignement musical et instrumental | p.14
- 07 L'enseignement vocal | p.17
- 08 L'enseignement chorégraphique | p.19
- 09 Hors cursus et parcours personnalisé | p.21
- 10 Pratiques collectives | p.22
- 11 Détail de l'offre pédagogique, site de Valence | p.24
- 12 Détail de l'offre pédagogique, site de Romans | p.26

INFOS PRATIQUES

- 13 Modalités d'inscriptions | p.28
- 14 Tarifs | p.29
- 15 Modalités générales | p.33
- 16 Modalités particulières | p.35
- 17 Calendrier | p.36
- 18 Location d'instruments | p.36
- 19 L'équipe administrative et technique | p.37
- 20 Partenaires | p.38
- 21 Coordonnées | p.40

LE CONSERVATOIRE DE VALENCE ROMANS AGGLO

01 Présentation

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Valence Romans Agglo est un établissement d'enseignement artistique géré par Valence Romans Agglo.

Des missions larges

Accompagner l'apprentissage musical et chorégraphique dans le cadre de la formation initiale des élèves, de l'éveil au cycle d'orientation professionnelle préparant aux études supérieures, est la principale mission d'un établissement d'enseignement artistique. L'accompagnement, la formation et le soutien à la pratique amateur restent cependant le cœur de l'activité pédagogique et du projet d'établissement. En tant qu'établissement culturel à part entière, le Conservatoire met en œuvre les missions d'éducation artistique, de diffusion et de création dans le cadre de son activité, tout au long de l'année, en élargissant son champ de rayonnement sur son ancrage territorial propre.

Deux sites et des équipements de qualité

Lieu d'apprentissage mais aussi de création et de diffusion, le Conservatoire est doté de deux auditoriums : salles de 259 places sur Valence et de 260 places sur Romans. Ces équipements permettent aux élèves de se produire dans des conditions professionnelles et d'accueillir des spectacles tout au long de l'année. La Cité de la musique à Romans, bâtiment moderne et ouvert sur la création musicale avec, et c'est une première en France, la présence en son sein d'une Scène de Musiques Actuelles (Label SMAC du ministère), est l'équipement le plus récent, en service depuis 2013.

La Maison de la Musique et de la Danse à Valence, réhabilitée en 1998, a également beaucoup d'atouts en matière d'espace pédagogique avec un studio de danse,

de nombreuses salles de classes (du CE1 au CM2 pour les enseignements fondamentaux des CHAM) et de cours (instruments, ensembles, chorales, orchestres...).

Musique et danse

La diversité des enseignements proposés et des cursus permet aux élèves de découvrir des esthétiques musicales variées : classique, jazz, musiques actuelles et traditionnelles, musique ancienne... On peut y pratiquer les instruments de l'orchestre classique, mais également les instruments anciens (clavecin, traverso, luth...), les musiques traditionnelles arméniennes, le chant, le jazz et les pratiques et les instruments les plus actuels (batterie, guitare électrique, DJ et MAO...) ainsi que les nouvelles pratiques numériques (Djing, Vdjing et l'informatique musicale...). L'enseignement chorégraphique s'articule quant à lui, autour de la danse classique et contemporaine.

La pratique collective

Elle se décline dès le 1^{er} cycle sous différentes formes : musique de chambre, ensembles de classes (guitare, saxophone...), groupes de musiques actuelles, orchestres, chant choral, formation musicale... Et sous différents cursus : cursus traditionnel ou cursus CHAM / CHAD, en partenariat avec les structures de l'Éducation nationale.

Le Conservatoire et l'enseignement supérieur

Afin de consolider le Cycle d'Orientation Professionnelle (COP), un partenariat s'est construit avec l'Université Grenoble-Alpes. Le COP délivrant le Diplôme d'Enseignement Musical (DEM) ou le Diplôme d'Enseignement Chorégraphique (DEC), est reconnu comme un diplôme d'enseignement supérieur ou « prépa-sup ». À ce titre, les étudiants du Conservatoire inscrits dans ce cycle peuvent bénéficier d'un statut étudiant et des services universitaires (médecine, restauration, etc.) grâce à une convention avec l'Agence de Développement Universitaire Drôme-Ardèche (ADUDA).

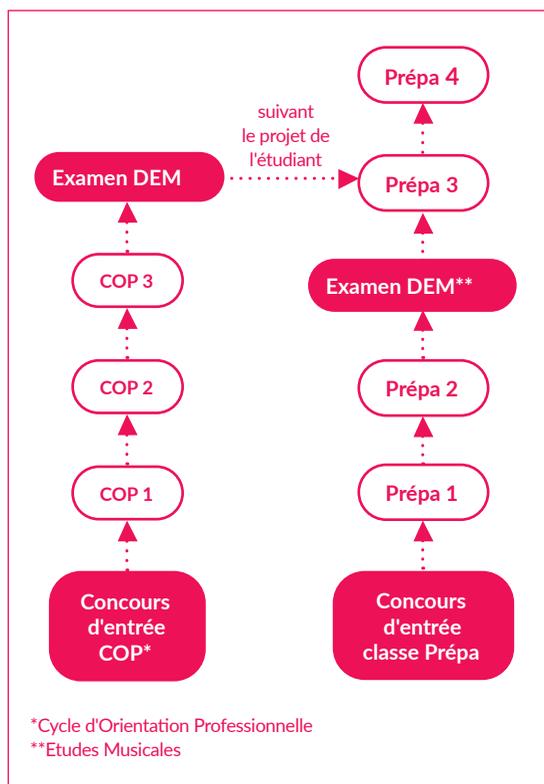
Par ailleurs, ce partenariat permet aux étudiants de valider dans le cadre de leurs études universitaires les études artistiques au Conservatoire. Ce principe de partenariat est opérationnel pour plusieurs licences depuis septembre 2017 : licence Arts du spectacle, Lettres modernes, LLCE, LEA, et serait prochainement mis en

place avec l'École Supérieure d'Art et Design (ESAD). Ce lien avec l'enseignement supérieur s'étend à l'ensemble des établissements d'enseignement de l'Université Grenoble Alpes comme l'ESISAR, pour un cursus « Art-Études », dans le cadre d'une convention avec l'UGA (Université Grenoble Alpes) permettant aux étudiants de bénéficier du statut « Artiste de Haut Niveau (AHN) » et d'aménager leur parcours universitaire et leur études artistiques.

Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur (CPES)

Le Conservatoire propose, depuis la rentrée 2020, des classes préparatoires à l'enseignement supérieur.

Ce nouveau cursus a vocation à finaliser la formation initiale des étudiants et à les préparer aux concours d'entrée de l'enseignement supérieur (CNSM, Pôle Sup, HEM,



Hochschule, CEFEDM, CFMI, etc.).

Comme pour le Cycle d'Orientation Professionnelle (COP) actuellement en fonction au Conservatoire, ce cursus est constitué de plusieurs modules sur une durée de 4 années. Le Diplôme d'Études Musicales capitalisant plusieurs unités de valeurs pourra être validé à l'issue de la deuxième année.

Date limite des dépôts de candidature : 27 juin 2021.

Date du concours : octobre 2021.

Disciplines proposées :

- Violon, alto, violoncelle, contrebasse
- Flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone
- Trompette, cor, trombone, euphonium, tuba
- Piano
- Classe de piano accompagnement
- Accordéon, harpe
- Composition musicale à l'image
- Musique ancienne (clavecin, flûte à bec, traverso, luth, viole de gambe, harpe ancienne, violon baroque, violoncelle baroque)
- Musique traditionnelle (duduk, musique d'Arménie et du Caucase)
- Jazz
- Musiques actuelles amplifiées

La volonté du Conservatoire est, dans le principe d'une transition vers ce nouveau dispositif, de proposer un parcours en COP parallèle à celui des classes préparatoires à l'enseignement supérieur. Ceci apportera plus de souplesse pour les étudiants en réflexion sur leur orientation future.

Une saison culturelle « dans et hors les murs »

Soucieux de faire valoir son rayonnement, le Conservatoire décline tout au long de l'année une saison culturelle dans les différents lieux de diffusion des deux sites, mais également au-delà : théâtre des Cordeliers à Romans, musée et théâtre de la Ville à Valence, médiathèques et salles de diffusion des communes de l'agglomération, etc. Continuité de l'acte pédagogique, la restitution des travaux d'élèves et les projets pédagogiques transversaux constituent la toile de fond de notre saison, en valorisant la saison des concerts des professeurs du Conservatoire, en tant qu'artistes à part entière.

02

Lieux d'enseignement

Site de Valence

Lieu culturel au cœur du quartier Polygone de Valence, la Maison de la Musique et de la Danse (MMD) est aussi un espace de vie, d'apprentissage, de jeunesse et de culture. École primaire, conservatoire, le bâtiment dispose de plus de 3 400 m² d'espace pédagogique comprenant un studio de danse « Maurice Béjart » et un auditorium de 259 places. La MMD abrite également l'école Jazz Action Valence (JAV). Cette association assure



Maison de la Musique et de la Danse,
32, avenue Georges Clémenceau à Valence.

la promotion du jazz et des musiques actuelles amplifiées en offrant une formation continue et professionnelle ainsi qu'une saison de programmation. JAV est en collaboration permanente avec le Conservatoire, notamment pour la formation jazz du 3^e cycle d'orientation professionnelle. Le partenariat avec l'Éducation nationale, les établissements scolaires du quartier et la Maison Pour Tous (MPT) du Polygone assied encore davantage l'établissement dans sa mission d'ouverture, de proximité et de cohésion sociale. Le site de Valence compte 1 008 élèves pour 72 enseignants.

Site de Romans

Des salles spécialement aménagées, une acoustique spécifiquement réfléchiée, une scénographie particulièrement travaillée... La Cité de la musique a été entièrement pensée pour les musiciens amateurs et professionnels et pour le public. Une partition originale qui

se joue au quotidien et en harmonie. Le bâtiment de 4 000 m² compte deux salles de spectacle, un auditorium de 260 places assises ainsi qu'une salle de musiques amplifiées de 300 places debout, labellisées par l'État (Scène de Musiques Actuelles, SMAC La Cordo). Cet équipement culturel est un véritable lieu de vie où se côtoient des genres musicaux et des intérêts différents. Les effectifs du site de Romans s'élèvent à 588 élèves pour 45 enseignants, dont 4 musiciennes intervenantes en milieu scolaire. Les professeurs du Conservatoire peuvent enseigner leurs disciplines dans des salles dédiées : batterie, percussion, musique de chambre ou orchestre... Ils côtoient les amateurs de musiques amplifiées qui bénéficient, quant à eux, d'aménagements et de matériels perfectionnés : studios de répétition, régie d'enregistrement et une salle d'écoute et de rétro-projection partagée avec tous les utilisateurs. Ouverte au public, la Cité de la Musique est facilement accessible. Elle offre une restauration d'appoint (tous les midis du lundi au vendredi et les soirs de concerts).

Pôle Numérique



Cité de la Musique
3, quai Sainte-Claire à Romans.

Le Pôle Numérique participe au développement des pratiques numériques dans l'établissement :

- Organisation d'évènements (Scènes ouvertes, festival de musiques numériques « Micromusic », expositions).
- Cours d'informatique musicale, ateliers de musiques électroniques ouverts à tous.
- Soutien et ressources numériques pour les projets des équipes pédagogiques du Conservatoire, de l'accompagnement aux pratiques de la SMAC la Cordo,

et d'acteurs du territoire.

- **Cours d'informatique musicale débutant**, sur le logiciel Ableton live,
- Mardi de 17h30 à 19h30.
- **Atelier de pratique des musiques électroniques.** Projets individuels et collectifs
- Jeudi de 17h30 à 19h30. Intermédiaire à confirmé.
- **Atelier électro / hip-hop**, pour débutant, en projet pour la rentrée.
- **CHAM et accompagnement individuel**
- Vendredi de 13h30 à 16h.



Pratique individuelle.

- **Notation musicale et composition**, animé par Patrik Fraysse. Lundi de 16h à 17h. Débutant.
- Cours et ateliers animés par Baptiste Pierre.

Conditions : les participants doivent avoir au minimum 12 ans. Inscription obligatoire auprès du secrétariat du Conservatoire (site de Romans).

La pratique d'un instrument n'est pas un pré-requis
Renseignements : baptiste.pierre@valenceromansagglo.fr

Vacances scolaires :

Des stages sont proposés sur des thématiques particulières durant les vacances scolaires (Musique à l'Image, Hiphop, Beatmaking...).

Accès salle de création 3D sur projet.

Les ateliers sont gratuits pour les élèves en cursus, 120 € l'année pour participation libre.

03 Autres lieux d'enseignement

Le Conservatoire renforce géographiquement son enseignement dans différents domaines pour une meilleure proximité et qualité de services aux usagers :
Les Locaux Rock – Parc des Trinitaires - Valence (Pôle Musiques Actuelles Amplifiées - studio d'enregistrement).
Théâtre de la Ville - Valence (danse).
Théâtre des Cordeliers - Romans (danse).
Studio « les nouvelles planches » - Romans (danse).
Cathédrale Saint-Apollinaire - Valence (orgue).



L'ENSEIGNEMENT ET L'OFFRE PÉDAGOGIQUE

En tant qu'établissement classé, les parcours de formations du Conservatoire doivent répondre aux exigences du ministère de la Culture en suivant le schéma national d'orientation pédagogique de la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA). L'État reste garant de la cohérence et de la structuration de l'enseignement en validant, par arrêté préfectoral, le classement du Conservatoire en Conservatoire à Rayonnement Départemental.

Comme tout CRD, celui de Valence Romans Agglo propose des cursus diplômants, de l'éveil au cycle d'orientation professionnelle en passant par la formation amateur. Un enseignement hors cursus et des parcours personnalisés sont également prévus en fonction du projet artistique de l'élève et de son rythme d'apprentissage.

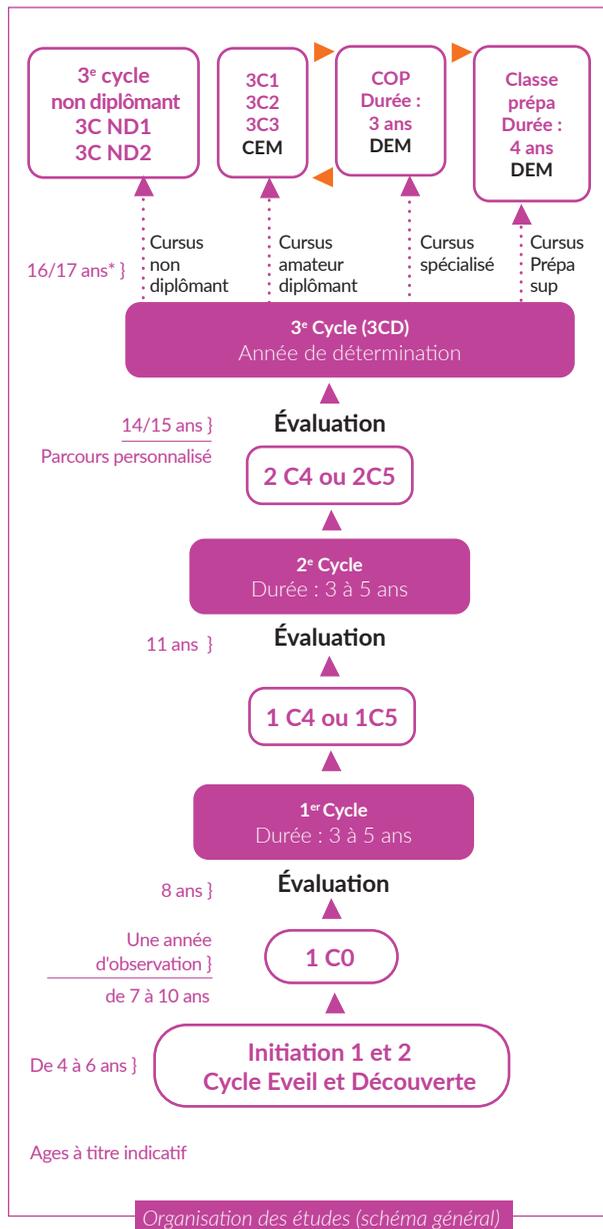
04 CHAM/CHAD*

En partenariat avec l'Éducation nationale, le Conservatoire permet l'accès aux cursus CHAM et CHAD (Classes à Horaires Aménagés Musique ou Danse). Ce dispositif offre aux élèves motivés un parcours harmonieux associant un enseignement général et un enseignement artistique (musical ou chorégraphique) soutenus. Les enfants bénéficient d'un aménagement de leur temps scolaire qui facilite leurs apprentissages artistiques : deux après-midis libérés pour les collégiens et cours de musiques intégrés à la journée scolaire pour les primaires.

Les établissements scolaires partenaires sont :

- le groupe scolaire Albert-Bayet à Valence (CHAM primaire)
- le collège Jean Zay à Valence (CHAM/CHAD secondaire)
- le collège André Malraux à Romans-sur-Isère (CHAM secondaire).

* Classes à Horaires Aménagés Musique ou Danse



*Anticipation avec accord de l'équipe pédagogique

➤ Un étudiant en COP peut, s'il le souhaite, valider un CEM (UV Dominante) en cours de cycle

05

Le cycle éveil et découverte

Âge	Cycle éveil et découverte	Durée
5 ans (GS Maternelle)	Éveil « musique et danse » ou « musique » Site de Romans et Valence	45 mn
6 ans (CP)	Éveil musical Sites de Romans et Valence	45 mn



Séance d'éveil musical à la maison de la musique et de la danse

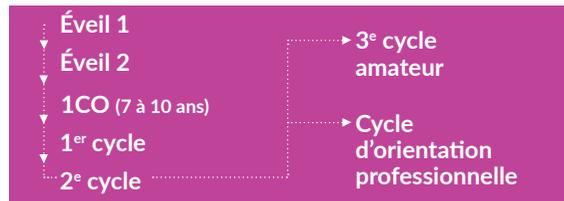
06

L'enseignement musical et instrumental



Les études musicales s'organisent en trois cycles et sont précédées d'une phase d'éveil. Le fonctionnement par cycle tient compte du rythme de progression de chaque élève. Chaque cycle est organisé dans le cadre d'une formation globale comportant plusieurs disciplines (pratiques collectives, culture...).

PARCOURS



Éveil 1 > 5 ans

Éveil musique et danse ou éveil musical

Cursus : séance de 45 minutes hebdomadaire

Éveil 2 > 6 ans

Éveil musical

Cursus : séance de 45 minutes

Initiation instrumentale, pour certains instruments (Romans)

1CO > Année d'observation

Depuis la rentrée 2020, le conservatoire propose une année d'observation pour les nouveaux élèves débutants entre 7 et 10 ans. Cette année permettra à l'enseignant d'observer l'élève et à la famille de confirmer ou non la motivation, l'implication et le choix de l'instrument.

1er cycle > A partir de 8 ans

Choisir une discipline dominante

Objectif : constituer les bases de la pratique musicale et de la culture. Construire la motivation et la méthode. La formation musicale globale comporte plusieurs disciplines dont la formation instrumentale, la formation musicale (culture) et la pratique collective chorale ou atelier-orchestre

2e cycle

Validé par le Brevet d'Études Musicales (BEM)

Objectif : contribuer au développement artistique et musical personnel en favorisant notamment une bonne ouverture culturelle. S'approprier un langage musical et acquérir les bases d'une pratique autonome. Être capable de tenir sa place dans une pratique collective. Pour valider un BEM, l'élève doit capitaliser plusieurs Unités de Valeur (UV) dont instrument, formation musicale (culture), pratique collective...

3^e cycle

Cursus diplômé validé par le Certificat d'Études Musicales (CEM).

Objectif : développer un projet artistique personnel. Accéder à une pratique autonome. Acquérir des connaissances structurées. S'intégrer dans le champ de la pratique musicale en amateur. Pouvoir évoluer vers la pratique en amateur. Pour valider un CEM, l'élève doit capitaliser plusieurs UV dont instrument, projet personnel, formation musicale, musique de chambre et pratique collective.

Cycle d'orientation professionnelle (COP)/

Cycle d'enseignement préparatoire supérieur (CPES)

Agrément obtenu le 14 mai 2020

Objectif : approfondir sa motivation et ses aptitudes en vue d'une orientation professionnelle. Élargir ses compétences, son champ esthétique et son expérience artistique et scénique. Se préparer et confirmer sa capacité à suivre un enseignement supérieur. Préciser son projet professionnel.

Admission : examen en octobre après évaluation devant jury.

Le COP est validé par le Diplôme d'Études Musicales (DEM).

Le CPES peut également valider un DEM à la fin de la deuxième année. Possibilité d'intégrer directement le CPES après un COP et la validation d'un DEM.

Cursus :

- 2 à 3 années pour le COP (COP1 / COP2/ COP3)
- 2 à 4 années pour le CPES (CPS1 /CPS2 / CPS3 / CPS 4)
- 5h à 8h de cours hebdomadaires pour le COP
- 8 à 12 h de cours hebdomadaires pour le CPES.

Pour valider un DEM, l'étudiant doit capitaliser plusieurs UV obligatoires et complémentaires :

- 1 UV dominante
- 4 UV complémentaires obligatoires.

Atelier de pratique musicale adaptée

Musique et handicap mental

Objectif : exploration des instruments. Travail de perception, d'écoute et de mémorisation.

Ouvert aux enfants de 8 à 15 ans et aux adultes de plus de 16 ans. En collaboration avec le comité Drôme Handicap et l'ADAPEI de la Drôme.

07 L'enseignement vocal



En plus des parcours traditionnels « chant lyrique » et « chant musiques actuelles », le Conservatoire propose, depuis 2018, un nouveau cursus intitulé « filière voix », destiné aux enfants qui souhaitent s'inscrire dans une formation purement vocale.

La richesse des formations de chœurs ou chant choral du Conservatoire sur ses deux sites, permet un parcours offrant tous les atouts d'une formation complète pour débiter dans l'art vocal. Ce parcours s'organise en deux cycles et peut être précédé du parcours éveil et découverte comme pour le cursus instrumental. Le fonctionnement par cycle tient compte du rythme de progression de chaque élève. Chaque cycle est organisé dans le cadre d'une formation globale comportant plusieurs disciplines.

1^{er} cycle > À partir de 7 ans

Durée : 4 à 5 ans

Objectif : constituer les bases de la pratique et de la culture musicale. Construire la curiosité, la motivation et la méthode. S'intégrer dans une pratique collective. Construire une conscience corporelle. Construire une conscience de l'espace et de la scène.

- Formation musicale de 1 h 15 à 1 h 30
- Chœur comprenant formation à la technique vocale : de 1 h à 1 h 15
- Atelier corporel ou théâtral
- Atelier vocal en fonction du projet de l'année (duo, trio...).

2^e cycle > À partir de 10 – 11 ans

Durée : 4 à 5 ans.

Validé par le Brevet d'Études Musicales (BEM)

Objectif : contribuer au développement artistique et musical personnel en favorisant notamment une bonne ouverture culturelle. S'approprier un langage musical et

acquérir les bases d'une pratique autonome. Savoir tenir sa place dans une pratique collective. Se présenter au public de manière active et expressive.

- Technique vocale : 45 minutes (pédagogie de groupe)
- FM : 1 h 30 à 2 h
- Chœur : 1 h 30 à 2 h

- Atelier corporel (danse, théâtre, etc.) : 1 h
- Initiation clavier (1 h en groupe tous les 15 jours)
- Atelier vocal en fonction des projets de l'année

Pour valider un BEM, l'élève doit capitaliser plusieurs Unités de Valeur (UV) dont pratique vocale, formation musicale (culture), pratique collective (chœur)...

À l'issue de ces deux cycles d'apprentissage l'élève peut poursuivre son parcours dans les deux esthétiques traditionnelles : "chant lyrique", ou "chant musiques actuelles".

08

L'enseignement chorégraphique



Nouveau : ouverture d'un 3^e Cycle Danse contemporaine

Les études chorégraphiques du Conservatoire s'organisent en trois cycles et sont précédées d'une phase d'éveil et de deux phases d'initiation (loi du 10 juillet 1989).

Deux esthétiques y sont enseignées régulièrement : la danse classique et la danse contemporaine.

La Formation Musicale Danseur, la culture chorégraphique et l'anatomie appliquée au mouvement dansé complètent l'apprentissage des élèves à différentes étapes de leur parcours. Le fonctionnement par cycle tient compte du rythme de progression de chaque élève. Il existe un parcours hors cursus Danse contemporaine (voir p.21).

Éveil musique et danse > 5 ans

Objectif : développer les fondamentaux du mouvement et le sens de la musicalité par une approche ludique.

Cursus : 1 cours de 45 minutes hebdomadaire.

Initiation 1 et 2 > 6 et 7 ans

Objectif : développer la conscience corporelle et préparer l'enfant à l'apprentissage technique.

Cursus : séance de 45 minutes hebdomadaire.

1^{er} cycle > À partir de 8 ans

Admission sur audition

Objectif : apprendre les bases fondamentales de la danse classique ou danse contemporaine.

Durée du cycle : 3 à 5 années.

Cursus :

- 2 à 3 cours de danse hebdomadaires dans la discipline dominante.
- Formation Musicale Danseur
- 1 cours dans la discipline complémentaire

En fin de cycle, l'élève présente une variation sur scène, pour vérifier que ses bases sont acquises.

2^e cycle > À partir de 11 ans

Validé par le Brevet d'Études Chorégraphiques.

> Dominante danse contemporaine uniquement sur le site de Romans.

Parcours en horaires traditionnels ou aménagés.

Objectif : contribuer au développement artistique et chorégraphique personnel et collectif, s'approprier un langage chorégraphique, développer l'endurance.

Durée du cycle : 1 à 5 années.

Cursus traditionnel :

- 3 cours hebdomadaires dans la discipline dominante
- 1 cours dans la discipline complémentaire (Romans)
- 1 cours de Formation Musicale Danseur (Valence)
- 1 cours de culture chorégraphique

Cursus CHAD (uniquement Valence) :

- 3 cours de danse classique
- 2 cours de danse contemporaine
- 1 cours de Formation Musicale Danseur
- 1 cours de culture chorégraphique

Le cursus CHAD du site de Valence est un cursus intensif qui prépare aux deux Brevets d'Études Chorégraphiques, discipline danse classique et danse contemporaine

3^e cycle amateur

Validé par le Certificat d'Études Chorégraphiques (CEC).

> Accessible en danse contemporaine et classique sur les deux sites.

Objectif : développer un projet artistique personnel grâce à un bon niveau technique et au développement de la maturité artistique.

Durée du cycle : 1 à 6 années.

Cursus :

- 3 cours hebdomadaires dans la discipline dominante,
- 1 cours facultatif dans la discipline complémentaire,
- Anatomie appliquée au mouvement dansé.

Cycle d'orientation professionnelle

Validé par le Diplôme d'Études Chorégraphiques (DEC).

> Accessible en danse contemporaine et classique sur les deux sites.

Objectif : approfondir sa motivation et ses aptitudes

en vue d'une orientation professionnelle. Élargir ses compétences, son champ esthétique et son expérience artistique et scénique. Confirmer sa capacité à suivre un enseignement supérieur. Préciser son projet professionnel.

Cursus :

- 5 cours hebdomadaires
- 5 UV obligatoires

Le D.E.C. équivaut à l'Examen d'Aptitude Technique (E.A.T.) donnant accès aux centres de formation au diplôme d'Etat d'enseignant de la danse.

09

Hors cursus et parcours personnalisé

Parcours personnalisé Musique et Danse

1 à 3 années max. (commission pédagogique).

Évaluation continue.

À partir du 2^e cycle : deux pratiques au choix parmi : formation musicale, instrument, pratique collective.

À partir du 2^e cycle danse : possible à titre exceptionnel après accord de la commission pédagogique.

Atelier de danse contemporaine

À partir du niveau débutant : 8 ateliers de 3 heures annuel (Valence).

Niveau avancé : admission sur audition. Atelier hebdomadaire (Valence et Romans).

Hors cursus et parcours personnalisé adultes

1 à 6 années maximum en fonction des places disponibles. Pas d'évaluation.

Parcours à la carte : Ateliers instrumentaux / chant, MAO, Jazz, FM (Musique de chambre, Orchestre) etc.

Parcours « pratiques d'ensemble »

Pas de limite de durée. Évaluation continue.

À partir du niveau 2^e cycle : pratiques d'ensemble, orchestres, musique de chambre.

10

Pratiques collectives

Les élèves du Conservatoire sont tenus dans le cadre de leur parcours de formation initiale, de participer régulièrement à au moins une pratique collective. Celle-ci est généralement liée à la discipline dominante et doit être validée par le professeur de cette discipline et le responsable de l'ensemble au regard des acquis techniques et du niveau d'autonomie.

En fonction du parcours pédagogique et de l'âge de l'élève, la participation aux activités musicales associatives de la Ville ou d'une autre collectivité peut être validée en tant que pratique collective après avis de la direction du Conservatoire.



Répétition de l'orchestre symphonique

Site de Valence

Musique de chambre et pratique d'ensemble

Musique de chambre // Marie Duinat, Nathalie Ponce, Franck Lépinasse et autres professeurs.

Ensembles divers : ensemble de saxophones, ensemble de clarinettes, ensemble de mandolines, ensemble de bassons, ensemble de cuivres.

Consort, ensemble d'instruments anciens

Orchestres

À vent et percussions « Impromptu » 1^{er} cycle // Ombeline Challéat

À vent et percussions « Interlude » 2^e cycle // Ombeline

Challéat

A vent et percussion « Résonances » fin de 2^{ème} cycle et 3^{ème} cycle // Stéphane Ducroz

Atelier cordes 1^{er} cycle // Isabelle Laureys

Orchestre à cordes « Prélude » (1^{er} cycle) // Anne Lodéon

Orchestre à cordes « Adagio » (fin de 1^{er} cycle et début de 2^e cycle) // Anne Lodéon

Orchestre à cordes « Moderato » (à partir de fin de 2^e cycle) // Gauthier Lodéon

Orchestre symphonique « Allegro » (à partir du 3^{ème} cycle, COP et CPES) // Didier Vadrot

Big Band de Jazz // Patrice Foudon

Chant choral

Atelier chorale « jeunes pousses » (1C2 Coursus Traditionnel et 1C2 en FM) // Muriel Gouzon

Chœur d'enfants traditionnel (7 - 11 ans) // Muriel Gouzon

Chœur d'adolescents (11 - 17 ans) // Muriel Gouzon

Chœur de chambre Helios (classe chant) // Muriel Gouzon

Chœur CHAM VOIX (CE1, CE2, CM1, CM2) lundi temps scolaire // Muriel Gouzon

Site de Romans-sur-Isère

Musique de chambre et pratique d'ensemble

Musique de chambre // Frédéric Mourguiart, autres professeurs

Divers ateliers et ensembles instrumentaux (guitares, cuivres, violoncelles) et vocaux encadrés par les professeurs

Orchestres

Harmonie Benjamine // Florent Pommaret

Orchestre à cordes Benjamin // Sylvie Pascalis

Harmonie Junior // Florent Pommaret

Orchestre Junior // Sabine Debruyne

Orchestre symphonique // Marie-Hortense Lacroix

Composite Music // Jean-François Rocher

Big Band de Jazz // Patrice Foudon

Chant choral

Edwige Jacquet-Wacogne

Choeur d'enfants (CP au CM1)

Choeur d'adolescents (CM2 au lycée)

Ensembles conventionnés :

groupes Cordonnerie ; harmonies de Romans, Bourg-de-Péage, Peyrins, Châtillon-Saint-Jean, etc.

**CORDES**

Violon // Anne Lodéon, Marie Orega, Isabelle Robert, Isabelle Laureys
Alto // Gauthier Lodéon
Violoncelle // Marie-Joëlle Le Corre, Franck Lépinasse
Contrebasse // Cécile Jeulin-Vuilleumier //
Accompagnement // Marjorie Bortolini

BOIS

Flûte traversière // Jean-Frédéric Perraud
Hautbois // Ombeline Challéat
Clarinete // Moneim Brini, Géraldine Bouchet
Saxophone // Stéphane Ducroz, Yoshimi Yasuda-Vadrot, Florent Pommaret
Basson // Nathalie Ponce
Accompagnement // Marjorie Bortolini et Lucile Moury

CUIVRES

Cor // Delphine Mériaux
Trompette // Pierre-Alain Millot
Trombone // Pierre Bassery
Tuba // Ulysse Manaud
Accompagnement // Marjorie Bortolini

INSTRUMENTS POLYPHONIQUES

Piano // Christophe Alcocer, Hélène Barré, Christophe Guémené, Armelle Rochefrette

Guitare // Stéphane Catauro, Samuel Arnaud
Percussions // David Catil
Orgue // Nathan Degrange-Roncier
Mandoline // Manon Rigal
Harpe // Emmanuelle Cassard
Piano accompagnement // Marie Duinat

MUSIQUE ANCIENNE

Clavecin, basse continue // Esteban Gallegos
Flûte à bec, traverso // Marie-Jacqueline Durand, Hélène Tisserrand
Violon baroque // Camille Antoinet
Violoncelle baroque // Franck Lépinasse
Hautbois baroque // Ombeline Challéat
Accompagnement clavecin // Mathilde Blaineau
Stages de musique ancienne, ensembles, consort, instruments anciens // Esteban Gallegos

MUSIQUES TRADITIONNELLES

Ateliers musique traditionnelle d'Arménie et du Caucase - Duduk // Levon Chatikyan

VOIX

Chant lyrique // Laëticia Cattier
Chant choral et Direction de Chœur // Muriel Gouzon
Accompagnement chant // Marie Duinat

MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES

Coordination // Franck Metzler
Atelier Cycle d'orientation professionnelle // Kamel Mazouni
Batterie, MAO, atelier // Franck Metzler
Chant, Claviers et atelier // Melody Justo-Pardo
Guitare électrique, atelier // Nicolas Diago
Basse électrique, atelier // Alexandre Arnaud, Kamel Mazouni
M.A.O, DJing, musiques électroniques, atelier // Emilio Diaz
M.A.O., atelier // Hervé Gaudriault
Culture, histoire, pratique et connaissances de la musique amplifiée // Franck Metzler
Formation musicale, arrangement, harmonie, improvisation // Nicolas Diago

LOCAUX ROCK

Coordination // Benoît Roch
Accueil-animateur // Corentin Roux, Emilio Diaz
Mao, DJ // Laurent Val

JAZZ

Coordination, culture et pratique collective // Patrice Foudon
Contrebasse // Gil Lachenal
Chant // Julie Fallu
Piano jazz // Benoît Thevenot
Guitare jazz // Jean-Michel Genoud
Batterie // Nicolas Serret

COMPOSITION MUSIQUE À L'IMAGE

Ecriture musicale, improvisation, composition

multimédia //

Nathanaël Bergese
Atelier de musique de film // Bruno Farinone

FORMATION MUSICALE CULTURE

Formation musicale et éveil musical // Mireille Collignon, Mireille Vinay, Sylvine Pommaret, Flore Bezault, Nathalie Ponce, Coraline Charrière-Beurrier
Analyse et écriture // Charles Van Hemelryck
Culture musicale // Mireille Collignon
Direction d'orchestre // Didier Vadrot

DANSE

Coordination // Alexandra Ripart-Jasseny
Éveil Danse // Alexandra Ripart-Jasseny
Éveil Musique et Danse // Mireille Collignon, Alexandra Ripart-Jasseny
Danse classique // Alexandra Ripart-Jasseny, en cours de recrutement
Danse contemporaine // Cécile Delabroy
Formation musicale danseur // Mallory Bégou
Accompagnement Danse // Vicky Salewski, Lucile Moury
Culture chorégraphique // Mallory Bégou

ATELIER ADAPTÉ MUSIQUE

Musique et handicap mental // Anne et Gauthier Lodéon, Ombeline Challéat, Mireille Vinay, Armelle Rochefrette, Pierre Alain Millot

Romans

Offre pédagogique



© Myriam Voreppe

ÉVEIL

Éveil musical //

Edwige Jacquet-Wacogne

Éveil musique et danse //

Nora Commandeur et

Edwige Jacquet-Wacogne

INSTRUMENTS

POLYPHONIQUES

Piano // Gwenaële Michel,
Glawdys Wild

Guitare // Mickaël Noël

Accordéon // Lucile Moury

Percussions // David Catil

Harpe //

Emmanuelle Cassard

Accompagnement piano //

Anne-Sophie Charignon-
Chapon, Edith Josien

CULTURE MUSICALE

Formation musicale //

Flore Bezault, Aurélien
Josien, Jean-François Michel,
Yasmine Réa

Analyse et composition //

Charles Van Hemelryck

CORDES

Violon // Anaïd Nazar,

Sabine Debruyne

Alto // Sylvie Pascalis

Violoncelle //

Taron Karapétian

Contrebasse // Sara Cailloux

BOIS

Flûte traversière //

Sylvain Chapon

Hautbois //

Frédéric Mourguiart

Clarinete //

Jean-François Rocher

Basson - Fagott //

Bernard Laurent

Saxophone //

Florent Pommaret

CUIVRES

Trompette - Cornet //

David Febvre

Trombone - Tuba -

Euphonium //

Laurent Lapassa

Cor // Delphine Meriaux

MUSIQUE ANCIENNE

Viole de gambe //

Agustina Gendey-Merono

Luth / Wanda Kozyra

Harpes anciennes //

Emmanuelle Cassard

Hautbois baroque //

Frédéric Mourguiart

Ateliers de musique

ancienne (instruments

anciens / modernes) //

professeurs de musique

ancienne

MUSIQUES ACTUELLES

Batterie, ateliers //

Mickaël Pastorelli

Guitare électrique //

Christophe Mannarelli

Guitare basse électrique //

Gil Lachenal

Ateliers guitares

musiques actuelles -
d'accompagnement //

Bernard Laurent

Chant // Melody Justo Pardo

MAO // Patrik Fraysse,

Baptiste Pierre,

intervenants extérieurs

Son (dans le cadre du DEM
MAA) // David Mouillon

FM musiques actuelles //

Aurélien Josien

Histoire des

musiques actuelles //

Mickaël Pastorelli

Ateliers chant

musiques actuelles //

Patrik Fraysse

JAZZ

Harmonie Jazz - Musiques

actuelles // Gil Lachenal

Initiation au piano jazz

(musiciens confirmés) //

Gil Lachenal

Ateliers jazz // Gil Lachenal

Ateliers d'improvisation

jazz - Musiques actuelles //

Gil Lachenal

Accompagnement :

Anne-Sophie Charignon-

Chapon, Edith Josien

(instrumental), Jean-

Francois Michel (vocal),

Vicky Salewsky (danse),

Farid Joneau (percussions)

MUSIQUES

TRADITIONNELLES

Ateliers musique

traditionnelle d'Arménie et
du Caucase - Duduk //

Levon Chatikyan

Atelier musique

traditionnelle du Dauphiné
et du Massif Central //

Stéphane Méjean

VOIX

Chant // Vincent Billier

Chant choral

(enfants / adolescents) //

Edwige Jacquet-Wacogne

Atelier chant et scène //

Vincent Billier

Accompagnement chant //

Jean-François Michel

DANSE

Coordination // Cécile

Delabroy

Éveil musique et danse //

Edwige Jacquet-Wacogne,

Nora Commandeur

Initiation danse //

Nora Commandeur

Danse classique //

En cours de recrutement

Danse contemporaine //

Cécile Delabroy,

Nora Commandeur

Atelier de création danse

contemporaine //

Nora Commandeur

Accompagnement danse //

Vicky Salewsky (piano),

Farid Jonneau (percussions)

INFOS PRATIQUES

13

Modalités d'inscription

Réinscriptions du 3 mai au 5 juin 2021

La procédure de réinscription s'effectue en ligne via l'extranet famille.

Inscriptions du 5 au 27 juin 2021

Les pré-inscriptions se déroulent en ligne sur le site internet de Valence Romans Agglo. Les pièces justificatives et frais de dossier sont à remettre au Conservatoire (site de Valence ou de Romans, selon votre lieu d'inscription) après la pré-inscription en ligne.

Les frais de scolarité prennent en compte le lieu de résidence, le quotient familial des parents et l'enseignement choisi. Une simulation tarifaire peut être réalisée sur demande auprès du service scolarité du site d'inscription.

La scolarité se déroule de septembre à juin avec interruption pendant les vacances scolaires.

L'inscription au Conservatoire comporte systématiquement un test d'entrée ou un entretien.

Documents à fournir

- Justificatif d'impôts sur le revenu ou à défaut, photocopie de l'avis d'imposition complet 2020 (revenus 2019),
- Photocopie de justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone, eau, quittance de loyer...),
- Photocopie de la carte d'étudiant ou de certificat de scolarité pour les + de 18 ans (à fournir à la rentrée),
- Frais de dossier : 16€ pour chaque élève inscrit,
- Certificat médical à fournir obligatoirement dès le 1^{er} cours pour la pratique de la danse,
- Une photo d'identité récente,
- Attestation d'assurance responsabilité civile.
- - Seulement en cas de naissance après l'avis d'imposition : Photocopie de l'Attestation CAF indiquant le nom du ou des enfants à charge (ou photocopie du livret de famille)

**JOURNÉE PORTES OUVERTES
SAMEDI 5 JUIN 2021**

14

Tarifs année scolaire

Différents tarifs sont proposés. Ils varient en fonction du quotient familial et du lieu de résidence des élèves : communes de l'Agglo, communes hors Agglo en Drôme, communes hors Drôme. Les tranches indiquées (T1 à T9) correspondent aux quotients familiaux.

Tarif 1 : Éveil - Initiation

Éveil musical ou Éveil Danse
ou Éveil Musique & Danse ou Initiation Danse

Quotient familial*	Communes Agglo**	Communes hors Agglo	Communes hors Drôme
T1 > 0 à 350	60€	90€	144€
T2 > 351 à 500	75€	113€	181€
T3 > 501 à 650	94€	141€	226€
T4 > 651 à 800	118€	177€	283€
T5 > 801 à 950	130€	195€	312€
T6 > 951 à 1100	143€	215€	344€
T7 > 1101 à 1250	164€	246€	394€
T8 > 1251 à 1400	189€	284€	454€
T9 > 1401 et +	227€	341€	546€

Tarif 2 : Éveil avec autre pratique / Formation musicale ou Analyse écriture

Formation Musicale seule (Scolaire, Étudiant ou Adulte)
ou Analyse écriture seule ou éveil avec pratique instrumentale ou éveil musical + initiation danse

Quotient familial*	Communes Agglo**	Communes hors Agglo	Communes hors Drôme
T1 > 0 à 350	80€	120€	192€
T2 > 351 à 500	100€	150€	240€
T3 > 501 à 650	125€	188€	301€
T4 > 651 à 800	156€	234€	374€
T5 > 801 à 950	172€	258€	413€
T6 > 951 à 1100	189€	284€	454€
T7 > 1101 à 1250	217€	326€	522€
T8 > 1251 à 1400	205€	375€	600€
T9 > 1401 et +	300€	450€	720€

Tarif 3 : Scolaires - étudiants

Forfait Scolaire ou Étudiant - 1 discipline - Traditionnel ou CHAM/CHAD. Instrument ou Danse ou Chant ou Direction de chœur. Formation musicale et 2 pratiques collectives incluses.

Quotient familial*	Communes Agglo**	Communes hors Agglo	Communes hors Drôme
T1 > 0 à 350	90€	135 €	216€
T2 > 351 à 500	113€	170€	272€
T3 > 501 à 650	141€	212€	339€
T4 > 651 à 800	176€	264€	422€
T5 > 801 à 950	193€	291€	466€
T6 > 951 à 1100	213€	320€	512€
T7 > 1101 à 1250	245€	368€	589€
T8 > 1251 à 1400	281€	423€	677€
T9 > 1401 et +	338€	507€	811 €

Tarif 4 : Cycle d'orientation professionnelle ou classes préparatoires ou Adultes

Forfait COP / Classes Préparatoires (incluant la participation aux services universitaires) / Adultes 1 discipline - Traditionnel Instrument ou Danse ou Chant ou Direction de chœur (Formation musicale et Pratiques Collectives incluses)

Quotient familial*	Communes Agglo**	Communes hors Agglo	Communes hors Drôme
T1 > 201 à 350	120€	180€	288€
T2 > 351 à 500	150€	225€	360€
T3 > 501 à 650	188€	282€	451€
T4 > 651 à 800	235€	353€	565€
T5 > 801 à 950	259€	389€	622€
T6 > 951 à 1100	285€	428€	685€
T7 > 1101 à 1250	328€	492€	787€
T8 > 1251 à 1400	377€	566€	906€
T9 > 1401 et +	452€	578€	1085€



⁽¹⁾Au-delà de 1 discipline dominante : application pour chaque discipline supplémentaire d'une majoration de 50 % de cette dernière.

*Calcul du Quotient Familial exprimé en euros : $1/12^e$ des ressources imposables de l'année N-2 divisées par le nombre de parts. 2 parts minimum par foyer (responsable seul ou en couple) + 1 part par enfant à charge.

**Communes de l'Agglo : Alixan, Barbières, Barcelonne, Beauregard-Baret, Beaumont-lès-Valence, Beauvallon, Bésayes, Bourg-de-Péage, Bourg-lès-Valence, Chabeuil, Chateaudouble, Chatillon-Saint-Jean, Chatuzange-le-Goubet, Charpey, Châteauneuf-sur-Isère, Clérieux, Combovin, Crépol, Étoile-sur-Rhône, Eymeux, Génissieux, Geyssans, Granges-les-Beaumont, Hostun, Jaillans, La Baume-Cornillane, La Baume-d'Hostun, Le Chalon, Malissard, Marches, Miribel, Montéleger, Montélier, Montmeyran, Montmiral, Montrigaud, Montvendre, Mours-Saint-Eusèbe, Ourches, Parnans, Peyrins, Peyrus, Portes-lès-Valence, Rochefort-Samson, Romans-sur-Isère, Saint-Bardoux, Saint-Bonnet-de-Valclérieux, Saint-Christophe-et-le-Laris, Saint-Laurent-d'Onay, Saint-Marcel-lès-Valence, Saint-Michel-sur-Savasse, Saint-Paul-lès-Romans, Saint-Vincent-la-Commanderie, Triors, Upie, Valence, Valherbasse.

Tarifs forfaitaires

Frais de dossier	
Forfait à l'année par élève	16€
Location d'instruments (forfait trimestriel)	
Accordéon - Basson - Cor - Flûte - Guitare - Violon - Alto - Clarinette - Hautbois - Saxophone - Trombone - Trompette - Tuba - Xylophone	30€
Violoncelle - Viole de gambe - Instruments baroques - Contrebasse - Théorbe - Luth - Harpe	55€
Location d'instruments en plastique (forfait annuel)	
Clarinette - Duduk	30€
Pratique collective Hors Cours (Orchestre, Chorale, Musique de Chambre, Choriste, Direction de Chœur) et Tarif Atelier seul y compris Stage de Musique Ancienne	
Forfait à l'année	120€
Masterclasses - Stages	
Forfait demi-journée	30€
Forfait à la journée pour les élèves extérieurs au CRD Gratuit pour les élèves du CRD, de JAV et de la Cordonnerie	60€
Direction d'Orchestre (forfait annuel) <i>Réduction de 50 % pour les élèves pratiquant déjà une discipline au CRD</i>	
Agglomération	210€
Hors agglomération / Drôme	315€
Hors agglomération / Hors Drôme	400€
DMA - répétitions - accompagnement de groupes	
Forfait à l'année par musicien	60€

Autres tarifs	
Forfait à la journée	180€
Participant invité	Gratuité
Auditeur libre	16 €
Étudiants étrangers, forfait à l'année	811 €
Fanfare 1 ^{er} Régiment de Spahis, forfait à l'année	120 €

15 Modalités générales

Frais de dossier et de scolarité

Les frais de dossier d'un montant forfaitaire de 16 € par élève inscrit sont indépendants des frais de scolarité, ils ne sont pas remboursables. Pour les nouveaux élèves, les frais de dossier sont à régler au moment de l'inscription. Les frais de scolarité sont facturés en décembre. Pour les élèves qui se réinscrivent, les frais de dossier sont facturés en même temps que les frais de scolarité en décembre.

Les frais de location d'instrument couvrent la totalité d'un trimestre. Tout trimestre entamé reste dû.

Les frais de scolarité dépendent de la discipline pratiquée, du statut de l'élève (scolaire-étudiant/cycle d'orientation professionnelle...), du lieu de domicile du redevable et de son quotient familial, calculé selon les critères définis par la collectivité. Dans un délai de deux mois après la réception de la facture, aucune réclamation ne pourra être acceptée. Les pièces justificatives devront être fournies avant le 1^{er} novembre. Au-delà de cette date aucun justificatif ne sera pris en compte, la cotisation maximum sera appliquée.

Toute demande particulière liée à un changement brutal et important de situation financière par rapport à l'année de déclaration des revenus (N-2), sera examinée au cas par cas par le directeur sur présentation de justificatifs. La demande doit être formulée par écrit au directeur du conservatoire avant le 1^{er} novembre de l'année scolaire concernée.

Pour tout élève inscrit en début d'année, en l'absence de

demande de congé ou de démission formulée par courrier recommandé avant le 1er novembre, les frais de scolarité sont dus pour l'année entière. En cas d'inscription en cours d'année :

- Avant le 1er janvier: les frais de scolarité sont dus en totalité
- Du 2 janvier au 31 mars : les frais de scolarité sont dus pour les 2/3
- Après le 1er avril, les frais de scolarité sont dus pour 1/3

La participation financière demandée aux usagers ne couvre qu'une faible partie du coût réel des enseignements. En conséquence, la cotisation ne peut être calculée ou révisée au prorata du nombre de cours reçus.

Participation financière

Au-delà de l'année scolaire écoulée, si les familles ne se sont pas acquittées des frais de scolarité auprès de la Trésorerie de Valence Agglomération, elles ne pourront prétendre à une réinscription.

La grille tarifaire évoque trois catégories d'élèves : enfant/étudiant - adulte - cycle d'orientation professionnelle/ classes préparatoires. Ainsi, seront considérés comme étudiants, les enfants de plus de 18 ans qui justifieront d'une carte d'étudiant, en vertu de laquelle leur sera appliqué le tarif enfant/étudiant. Les élèves initialement inscrits en cursus cycle d'orientation professionnelle conservent leur statut étudiant lorsqu'ils s'inscrivent dans une discipline supplémentaire. Les participants invités qui correspondent à des usagers expérimentés apportant des compétences utiles dans le cadre de certaines activités du conservatoire bénéficient de la gratuité.

Sur accord de la direction, le conservatoire peut admettre certains usagers comme auditeurs libres. Dans ce cas, ils sont exonérés des frais de scolarité mais doivent s'acquitter des frais de dossier liés à leur inscription administrative.

Dans le cadre du partenariat entre le conservatoire et la Cordonnerie, les élèves inscrits dans cette association peuvent, dans certains cas, voir leurs frais de scolarité au conservatoire réduits, selon des modalités décrites dans la convention liant cet établissement.

16 Modalités particulières

L'éveil musical + initiation danse ou l'éveil avec pratique instrumentale relèvent de la grille tarifaire 2 (éveil avec autre pratique). Dans le cas où un enfant bénéficie de l'éveil avec pratique instrumentale + une initiation danse, le tarif appliqué est celui de la grille éveil avec pratique instrumentale (tarif 2) + 50 % de la grille éveil (tarif 1). En revanche pour les élèves inscrits en cursus instrumental et qui souhaitent pratiquer une initiation danse, la facturation sera établie sur la base du tarif 3 + 50 % du tarif de grille "initiation danse (tarif 1). La culture musicale relève de la grille "tarif 2".

Le cours de préparation au baccalauréat (culture par l'écoute) relève du tarif forfaitaire "pratique collective".

Le cours d'informatique musical relève du tarif "pratique collective" lorsqu'il est pris seul, sauf s'il est pratiqué dans le cadre d'un cursus. Le tarif "masterclasses" s'applique également aux stages de courtes durées qui peuvent être proposés par le conservatoire (exemple : stage informatique musical).

Dans le cadre des cursus des cycles 1, 2 et 3, les ateliers de pratique collective sont limités à deux. Au-delà, la pratique collective supplémentaire sera facturée en plus du tarif cursus à l'exception des élèves inscrits en cursus "danse classique" qui pourront bénéficier d'un atelier "danse contemporaine" inclus dans leur cursus. Cette dernière disposition s'applique aussi bien aux élèves danseurs inscrits en classes à horaires aménagés et en traditionnel. Aucune réduction ne peut être appliquée sur les tarifs forfaitaires. Le stage de musique ancienne est gratuit pour tous les élèves déjà inscrits au conservatoire. Le tarif cycle d'orientation professionnel/classes préparatoires inclut la participation forfaitaire permettant aux étudiants du conservatoire de bénéficier des services universitaires.

17

Calendrier Rentrée 2021-2022

Du 31 août au 10 septembre 2021

Tests d'admissions pour les nouveaux inscrits.

Lundi 6 septembre 2021

Semaine d'intégration pour les élèves inscrits en CHAM/
CHAD-classes à horaires aménagés musique et danse.

Du 6 au 10 septembre 2021

Réunions d'information par disciplines avec les professeurs
pour les élèves inscrits en traditionnel.

À partir du lundi 13 septembre 2021

Reprise des cours pour les élèves inscrits en enseignement
traditionnel.

Mi-octobre 2021

Admission des élèves en chant lyrique, après une période
de travail avec le professeur (sur chaque site) le 5 octobre
2021. Examen d'admission des Cycles d'Orientation
Professionnelle (COP) et des Classes Préparatoires à
l'Enseignement Supérieur (CPES) les 11 ou 12 octobre
2021.

18

Location d'instruments

Les familles ont la possibilité de louer certains instruments
auprès du Conservatoire pour les deux premières années
d'apprentissage en fonction des disponibilités et sous réserve
d'une attestation d'assurance obligatoire. Il est également
possible de s'adresser directement aux commerçants
locaux (luthier, magasin d'instruments de musique, etc.).
Renseignements à l'accueil et service scolarité de chaque site.

19

L'équipe administrative et technique

Direction du Conservatoire

Didier Vadrot, Directeur du Conservatoire.

Marie-Hortense Lacroix, Directrice adjointe
du Conservatoire.

Cécile Robert, responsable administrative et financière.

Célia Cot, responsable de l'action culturelle
et artistique - communication.

Site de Valence

Didier Vadrot, responsable de la Maison de la Musique
et de la Danse.

Cécile Robert, responsable administrative et financière.

Samuel Arnaud, conseiller aux études.

Marina Kersebet, accueil et secrétariat.

Françoise Selles, Mélanie Faure, service scolarité.

Alexandra Charpentier-Bultez, comptabilité, service
scolarité.

Sofiane Guechi, régisseur.

Sophiane Guerbas, James Demoulin, Gilles Benokba,
surveillants.

Site de Romans-sur-Isère

Marie-Hortense Lacroix, responsable de la Cité de la musique.

Célia Cot, responsable de l'action culturelle
et artistique - communication.

Valérie Gelas, Sophie Esposito,
assistantes administratives - scolarité.

Matthieu Vanpeene, accueil - scolarité.

Eddy Hoareau, Dimitri Scognamiglio, accueil - maintenance.

Vincent Chantriaux, régisseur.

Baptiste Pierre, référent Pôle Numérique.

Mariame Mikidadi, Oudha Zemour, entretien.

20

Les partenaires

Partenaires institutionnels

- Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne Rhône-Alpes (DRAC)
- Région Auvergne Rhône-Alpes
- Conseil Départemental de la Drôme
- Éducation nationale - Direction académique
- Direction de la Lecture publique - Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo
- Villes de Romans et Valence
- Le Lux - Scène Nationale - Valence
- Comédie de Valence - Centre Dramatique National Drôme Ardèche (CDN)
- le Théâtre de la Ville - Valence
- Le Train Théâtre - Portes-lès-Valence
- Les Clévos Cité des savoirs - Étoile-sur-Rhône
- Musée de Valence (arts et archéologie)
- Établissements scolaires : groupe scolaire Bayet - Valence, collège Jean Zay - Valence, collège André Malraux - Romans-sur-Isère
- Maison Pour Tous du Polygone - Valence
- Valence Romans Tourisme
- Réseau des conservatoires et écoles de musique de la Drôme
- Romans Scènes
- ADUDA (Agence de Développement Universitaire Drôme-Ardèche)
- ESISAR (École Nationale Supérieure en Systèmes Avancés et Réseaux) - Grenoble INP
- ESAD (Ecole supérieure d'art et Design) - Valence
- UGA (Université Grenoble-Alpes)

Partenaires associatifs

- Jazz Action Valence (JAV)
- SMAC La Cordo - Cité de la musique - Romans
- Association du Chœur Hélios - Valence
- Association des Parents d'Élèves du Conservatoire (APEC)
- Association Drômans Cadence
- Association Drôme de Guitares
- Association Les Musicades Romanesques
- Association Rayonnement de la Musique Sacrée
- Centre musical international Jean-Sébastien Bach (CMI) - Saint-Donat-sur-l'Herbasse
- Compagnie 26 (saison musicale du Temple Saint Ruf) - Valence
- Concours International de Piano Teresa Llacuna (CIPTL) - Valence
- Din Di Rin Din - Valence
- Fédération des Œuvres Laïques de la Drôme
- Festival d'un Jour - L'Équipée - Bourg-lès-Valence
- Jeunesses Musicales de France (JMF) - Valence
- Le Grand Classique
- Maison de quartier Saint-Nicolas - Romans
- MJC Robert-Martin - Romans
- Orchestre des Mandolines Estudiantina - Valence
- Orchestre d'Harmonie de Romans, de Bourg-de-Péage et autres associations de pratique amateur du territoire
- Universités populaires ACCES et UPAVAL

**Conservatoire à Rayonnement Départemental
Site de Valence - Maison de la Musique et de la Danse**

32, avenue Georges Clémenceau

26000 Valence

Tél : 04 75 78 50 80

conservatoire-valence@valenceromansagglo.fr

valenceromansagglo.fr

conservatoire.valenceromansagglo.fr

**Conservatoire à Rayonnement Départemental
Site de Romans - Cité de la musique**

3, quai Sainte-Claire

26100 Romans-sur-Isère

Tél : 04 75 02 26 42

conservatoire-romans@valenceromansagglo.fr

valenceromansagglo.fr

citemusique-romans.com

Horaires d'ouverture

SERVICE ADMINISTRATIF

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Site de Romans : en matinée, uniquement accueil téléphonique

Vacances scolaires : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Fermeture au public pendant les vacances scolaires mais permanences téléphoniques

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Du lundi au samedi (voir sites internet)

**Fermeture des deux sites
du 15 juillet au 20 août 2021**